

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
22 avril 2021**

---

**COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

---

Il est rappelé que, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2021 à 15h00, se tiendra à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, au siège social de la Société, 14-16 rue des Capucines à Paris 2<sup>ème</sup>.

Les actionnaires pourront suivre la retransmission en direct de l'intégralité de l'Assemblée, sur le site Internet de la société : [www.gecina.fr](http://www.gecina.fr).

La retransmission en direct de cette Assemblée sera également accessible depuis l'un des numéros suivants, avec le mot de passe « Gecina » :

- France : +33 (0) 1 70 37 71 66
- Royaume-Uni : +44 (0) 33 0551 0200
- USA : +1 212 999 6659

Un enregistrement de la diffusion de l'Assemblée sera également disponible dans les délais prévus par la réglementation applicable.

Monsieur Jérôme Brunel présidera l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 et du décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020, nous vous informons que les scrutateurs qui ont été désignés pour l'Assemblée Générale du 22 avril 2021 sont :

- Le groupe Ivanhoé Cambridge Inc.
- La société Predica

Monsieur Frédéric Vern, Secrétaire Général de Gecina, assurera les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.